

Les galets de nos côtes . . .

Ce qui suit est une ébauche de travail autour des modifications de l'aspect du rivage plozévetien au cours du temps.

Quelques lignes sont consacrées au cordon de galets appelé « an Ero Vili », « le mur de galets », entre Plozévet et Tréguennec.

Quelques légendes compléteront le document.

Les sources :

L'article de Jeannine Yannic site HPB ;

L'étude de Emmanuelle Savelli (GIPBE) en collaboration avec Benjamin Buisson (Sivu de la baie d'Audierne et Pierre Stéphan CNRS).

L'étude pluridisciplinaire des années 60, par Renée Rochefort de l'institut géographique de Lyon (site Persee)

Les rapports de conseils municipaux (archives de la mairie) ;

Des galets pour les routes . . .

pour les casiers à homards et pour le ciment ;

En août 1897, le conseil municipal de Lucien Le Bail se plaint du très mauvais état du chemin de grande communication n°3, à cause de la mauvaise qualité des pierres qu'il faut aller chercher à Plogastel, occasionnant une perte de temps et une grande fatigue pour les attelages.

Une solution est proposée : utiliser les galets de la côte accessibles aux débouchés des CV n° 3 et 4.

On en trouve des quantités considérables ;

L'utilisation des galets se fait dans le Cap Sizun, avec de très bons résultats.

En mai 1898, même demande. Au pire, il est urgent de trouver des carrières plus proches.

En mai 1899, mêmes doléances. Un dossier d'une page propose d'utiliser les galets pour les chemins de la côte qui sont fortement dégradés par le transport de sable et de goémon.

Les élus durent avoir partiellement satisfaction car les doléances cessèrent .

En 1933, un **dancing construit à Palud Kéristévet**, fit l'objet d'une polémique avec les autorités religieuses. Ce hangar, baptisé "la maison du fayot", était construit avec des galets de mer au bord de l'ancienne route devenue le chemin côtier, lui aussi empierré par des galets dont il reste quelques traces.

En 1936 cet enlèvement de galets fut interdit pour protéger les terres contre l'assaut des vagues.

Le conseil municipal envisagea alors une exception pour l'entretien des chemins ruraux et vicinaux, à condition de prélever les pierres dans les endroits les moins exposés.

En 1938, l'extraction des galets fut réservée aux seuls habitants de la commune, mais, un **arrêté préfectoral du 5 . 8. 1938** décréta une **interdiction absolue de l'exploitation des galets**.

En décembre 1947, le conseil municipal écrit :

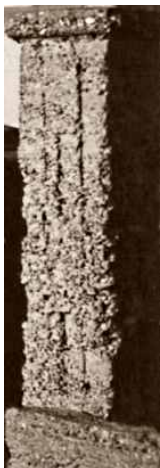
" L'interdiction absolue de l'exploitation des galets a fait l'objet d'un **arrêté préfectoral le 5 . 8 1938**.

La population pense qu'elle ne se justifie pas partout. Elle se justifie seulement de Pouldreuzic à Kerrest. Auparavant on les utilisait pour les routes .

Le maire demande au préfet de faire examiner le problème de Kerrest à Poulhan."

Pas de suite ??

Des riverains se souviennent des camions d'Audierne qui venaient dans les années 50, à Kerbouron, charger de **gros galets afin de lester les casiers à homards**.



Ci-dessus: à Plozévet, un pan de mur en galets de mer.



A Kerbouron, l'ancienne route menant à la côte laisse encore apparaître, sous une plaque de bitume, des galets de petite taille, sans doute importés de la zone allant de Kerrest à Poulhan. (photo 2016)



Le relief et les sols de Plozévet -extrait-

par Pierre et Monik Le Rhun

(Revue de géographie de Lyon- 1967)

Et l'empiètement de la mer n'a pas cessé. Ainsi, près de Lessunus, la côte a enregistré un nouveau recul de 25 m postérieur à 1920. Le chemin vicinal qui, de la ferme de Kerbouron, se dirige vers le rivage, s'arrête net au-dessus de la falaise, visiblement tronçonné par la mer. La coupe de la falaise est complétée ici par la coupe des fondations du chemin, dont on distingue bien le lit de pierres concassées et tassées sous les graviers mêlés de terre. A côté, les murettes de pierres sèches s'écroulant sur l'estran témoignent aussi d'une attaque vive et récente de la mer. Ce chemin, qui suivait encore le littoral avant 1930, entre Kerbouron et Keristenevet, a été coupé peu après cette date et a dû être reporté d'environ 70 m en arrière ; mais de même que les fermes très proches du rivage il reste menacé par la progression de l'océan.

Le transport de sable pour les particuliers nécessitait un "*laissez-passer*" ; pour les petits galets c'était plus compliqué... Alors, une fine couche de sable les dissimulait au fond de la charrette... pas vu, pas pris !! Bien souvent, les habitants se servaient aussi de galets fins pour faire le ciment nécessaire à la construction de granges ou de crèches et au remplacement de la terre battue du sol des habitations.

Ces constructions en galets de mer étaient très humides en hiver.

**Les galets enlevés ne se renouveleront jamais :
contrairement aux idées reçues ce n'est pas la mer qui les "fabrique".**

Le stock de galets en place ne peut se reconstituer que par des stocks localisés sur les anciens plateaux d'abrasion marine qui sont situés 10 à 15 m plus haut que la limite actuelle du rivage entre Plozévet et Plovan. Ces sources de galets, piégés en arrière du littoral, ne peuvent être libérées que par l'érosion marine.



La falaise à Palud-Pellan en août 2016.

Au niveau de Tréguennec, le cordon de galet faisait jadis plus de 50 mètres de large et 7 mètres de haut. Des prélèvements excessifs effectués par les hommes l'ont fragilisé. Pendant la Seconde Guerre mondiale les galets servirent à la construction des blockhaus du mur de l'Atlantique par les Allemands. Il était dit que les prélèvements effectués dans les parties basses du cordon seraient rapidement compensés par des apports de galets du large . . .



1947 Photo Wikipedia

Pendant 3 ans , 6 trains partaient chaque jour de l'usine de triage de Tréguennec. L'extraction s'est poursuivie les décennies suivantes : des entrepreneurs locaux prirent la relève pour, entre autres, la reconstruction de la ville de Brest . L'exploitation cessa définitivement en 1968.



Blockhaus à Palud-Pellan, témoin du recul de la côte en 70 ans. (août 2016)

Galets et légendes

- La tradition veut que **Notre-Dame de Penhors**, à [Pouldreuzic](#) ait, en une nuit, érigé ce mur de galets appelé localement *Ero Vili*, pour éviter que les bateaux ne se laissent attirer vers les étangs .
- A Plozévet c'est **Saint Gildas** qui vint au secours des habitants :
Selon une de ses « Vies », Saint Gildas aurait accompli un miracle à Plozévet, au VI^e siècle.

Gilles Goyat a rapporté cette légende dans Tal ar Sonerien n°14- janvier 2005 : en voici un extrait

Traduction du § 26 de la Vie de Gildas:

« Et parce que les miracles de Ses saints, récités aux oreilles de Ses fidèles, constituent des louanges au Créateur de toutes choses, qui demeure en Ses saints et accomplit des merveilles par leur entremise, nous avons jugé approprié d'évoquer aussi la puissance qu'il a semblé bon à notre Seigneur de manifester par l'intercession de Son serviteur Gildas dans la paroisse de saint Demetrius. Car dans cette paroisse se trouvait un étang à l'entrée duquel rôdaient des pirates qui ne relâchaient leurs victimes qu'après les avoir dépouillées de leur vêtements et battues, souvent même à moitié mortes. Cette cruauté provoquait une violente indignation chez les habitants du pays ; mais, incapables de les chasser eux-mêmes, ils implorèrent le secours du saint.

Lorsqu'il arriva à l'embouchure de l'étang, saint Gildas supplia le Seigneur d'en obturer l'entrée. Sa prière finie, une grande butte s'éleva du sable à l'endroit où les pirates commençaient leur forfait. Lorsqu'ils se rendirent compte du miracle, les accompagnateurs de saint glorifièrent Dieu et tinrent toujours St Gildas en profonde vénération. »

L'historien Jean-Christophe Cassard, spécialiste de la Bretagne au Moyen-âge, propose une autre interprétation de ce texte :

Il a émis l'idée que les faits se sont déroulés environ trois siècles plus tard et que les pirates en question étaient des Vikings.

- **Pierre-Jackez Hélias** donne sa version dans la légende de Languidou , plus au sud, en Plovan. [les galets proviendraient du fond de l'océan] :

«

*"Le flux de la mer montait jusqu'à Languidou.
Les bateaux faisaient relâche au pied de l'église.
Le jour du grand pardon, il venait des bannières
Saluer saint Kido, de toutes les nations !"*

Or, ce n'est pas Henri Bolzer qui a trouvé cela dans sa propre tête. Elle était trop étroite pour inventer des choses pareilles. Il a ramassé, comme on dit, l'héritage des oreilles, les quelques phrases qui avaient réussi à traverser les siècles sur la langue des conteurs, aux veillées de Plovan.

Et puis, il vint un temps où la mer attrapa mal au ventre, on ne sait pas pourquoi ni comment. Peut-être à cause des péchés des hommes. **A force de convulsions, elle dérouta ses courants, elle bannit ses poissons au large, elle encombra les canaux de sa vase, elle finit par dégorger, sur ses bords, les galets qui lui faisaient mal.** Toutes les charrettes du monde n'auraient pas réussi à en débarrasser le rivage avant le jour du jugement.

La baie de Kido se trouva barrée d'un cordon de galets polis et se dessécha derrière ce mur.
La rivière devint un étang et les cloches de Languidou sonnèrent le glas du grand pardon. »